

Franchi Conestaggio
annoté par Montaigne

Édition selon deux modes successifs

par Alain Legros

2/2

Français

FRANCHI CONESTAGGIO
Hierosme de

L'union du royaume de Portugal à la couronne de Castille

Besançon, Nicolas de Moingesse, 1596

La traduction française est de Thomas Nardin, contemporain de Montaigne. Elle peut être consultée sur le site des BVH (B372615206_12659.pdf), et entièrement téléchargée.

Une seule note autographe, au feuillet 243v. Comme pour la version en italien, les textes que Montaigne se contente de signaler d'un signe dans la marge (une fois par une croix, deux fois par un trait oblique, le plus souvent par deux traits obliques dans l'un ou l'autre sens selon la marge utilisée) sont en corps plus petit.

Le premier numéro est celui de la page de l'édition en français. Il est suivi, après barre oblique, du numéro du feuillet de l'édition de référence en italien (exemplaire de Montaigne).

Absent de A. Legros, *Montaigne manuscrit*, Ed. classiques Garnier, 2010.

Livre I

8/5

On declara particulièrement, que la paix se faisoit pour cent et un an ; mettans, comme l'on a de coustume, le certain pour l'infini : mais ce fut une prophetie : car elle dura justement cent et un an.

16/9

Ce jeune Roy [*Sébastien*], nourri parmi les dames, avec les religieux, dans les plaisirs et délices, avoit conçu une ame plus hardie, et belliqueuse, que s'il eut esté né et nourri au milieu des armées.

24/13v

Le Roy Catholique [*Philippe*] reçut grand plaisir de voir le jeune Sebastien, lequel il caressa comme son hoste, laissant à part ces termes, qui luy convenoyent comme à plus grand Roy, et se traiterent egalement de Majesté.

25/14

Il y a es Indes un autre million [de ducats] de rente, on n'en fait ni mise ni recepte, pour ce qu'on l'y employe tout, et aux armées et garnisons.

26/15

Ils mirent une nouvelle gabelle sur le sel : et aux Gentils-hommes et Seigneurs du Royaume on demanda aussi, contre l'ancienne coustume.

28/16

Ou sur mer, ou sur la riviere du Tague, il tenoit à vergongneux de s'y acheminer en temps calme.

29/16v

Le Roy fit soudain sçavoir cette offre [*une terre donnée par Mulei Moluc*] à Sebastien, luy disant qu'il seroit possible à propos, de tenir le Maure en esperance.

36/20

Philippe estoit meü à faire cest office envers Sebastien, tant de son naturel paisible, et nullement ami de remuemens ; que d'un autre subject particulier de non peu d'importance, qu'estoit, qu'en ce temps s'estoyent resveillees des pratiques de trefve entre luy et le Turc : à quoy tous deux se murent pour un mesme respect, de ne desunir leurs forces en temps, qu'ils en auroient entierement besoin.

38/21

Les Gentilhommes par un nouveau prodige, s'habillerent tous à la Castellane ; au lieu d'aiguiser les armes, ils brodoient leurs habits ; au lieu de corcelets, ils faisoient provision de pourpoints de soye, et d'or, ils se chargerent de sucres et de conserves, au lieu d'eau ou de biscuit ; les vases d'argent, les Tentés doubles de soye, et de satins, estoyent sans nombre, chasque Gentilhomme estoit fourni comme un Roy, et les soldats mouroyent de faim.

Livre II

50/28

Mais ceste volonté, inconuë de ceste gent, opera en eux tout le contraire de ce qu'attendoit le Moluc [*se débarrasser d'hommes peu sûrs en les envoyant reconnaître l'armée ennemie*] : car ayans interpreté ce commandement à fidelité, ou à confiance qu'il eust d'eux, ils voulurent demeurer fideles ; de sorte que peu furent ceux qui passerent en l'armée Chrestienne.

59/33v

Pour estre son frere, il [*le Moluc*] le faisoit General de toute ceste cavallerie ; afin qu'il combattist, et vainquist ou mourust avec elle ; l'asseurant que s'il se laissoit en rien qui soit, tascher de couardise, luy mesmes l'estrangeroit de ses propres mains.

64/36v

Il [*le Moluc*] sentoit doublement le mourir, à cause de la saison en laquelle il mouroit, et pour ne pouvoir en ceste guerre executer ses desseins, se desfiant de pouvoir laisser qui les executast.

67/38

Il [*le Moluc*] vint aux espauls de l'arrieregarde à conjoindre les deux cornes ensemble, formant un cercle en ovale. Et n'eut si tost achevé de le clorre, qu'il l'alla estreccissant, et par consequent grossissant (tant sçavent ces Barbares) [...]

72/41

Les Reniez, dont il se servoit, qui estoient autour de lui, tindrent avec grande industrie cette mort secrette, l'ayant auparavant ainsi ordonné qu'on fist, s'il mouroit. Qu'est un grand argument de la magnanimité de ce Barbare [*le Moluc*], qui reigla les Conseils avec les heures de sa vie, et pourveut que la Mort ne lui ravist la Victoire.

74/42

Les chevaux, soldats, chariots, munitions, tentes, et pavillons, avec les autres bagages, vindrent tous confusément à s'amonceler si à l'estroit, que plusieurs y feurent oppressez par la foule, et demeurèrent estouffez sous les chevaux et chariots.

76/43v

Outre qu'on lui tua trois chevaux sous lui, sans s'estonner aucunement, il [*le roi Sébastien*] ne fut jamais las d'assaillir, fraper, et secourir toutes les parties de l'armee, où estoit, le danger plus grand : mais comme il n'estoit rien plus qu'un homme, aidé de peu, il ne peut retenir la furie de l'Ennemi, ni faire ses amis participans de sa valeur.

77/44

[...la mort du roi Sébastien] en laquelle accourut tout ce qui la pouvoit rendre deplorable, son jeune aage, l'attente de ses vertus, le defect de sa succession, la violence de la mort, et la prison de son corps. Il fut doué d'excellentes qualitez, mais elles ne lui servirent de rien, lui manquant, à cause de l'immatunité de son aage, la vertu gouvernante de nos actions.

79/44v

Ceste Journee fut memorable, à cause de la mort de trois Rois, à sçavoir Sebastien, Mulei Moluc, et Mulei Mahamet ; de l'emprisonnement de toute la Noblesse d'un Royaume, et de tant de soldats : chose rarement, ou jamais advenue, ne si soudainement : et aussi pour ce qu'en emporta la mort dudit Sebastien aux autres affaires du Monde.

Livre III

90/51

Il ne me semble necessaire de prendre, que dez Emanuel en çà, qui fut le quatorzieme [roi], lequel commença à regner l'an de nostre salut 1495. Parce que quasi de sa seule progenie est extrait le nombre des Princes, qui pretendirent le Royaume.

93/53

Catherine de Medici, vefve d'Henri second Roy de France, y pretendoit aussi [*à la couronne de Portugal*], monstrant qu'elle estoit anterieure à tous les autres, par une action prinse de loin, mais fortifiee de vives raisons par ses Ambassadeurs. [*Croix en face de 'Catherine de Medici'*]

96/54

Contre l'exemple de Louis douzieme Roy de France, lequel ne daigna se venger des outrages, qui luy avoyent esté faits lors qu'il estoit Duc d'Orleans [...]

105/59v

Le Duc d'Albe fut confiné par commandement du Roy, à Uzeda, 25. milles loin de la Cour ; parce, qu'estant Federic son fils aîné pris en Tordesillas, village de ce Royaume, pour n'avoir voulu prendre à femme une des Dames de la Roine Isabelle de Valois, laquelle disoit qu'il lui avoit promis [...]

107/60v

« Fort magnifiques, et nos bien aimez, Encores que j'aye ordonné à Christophle de Mora, quil vous die quelques points de ma part, que vous entendrez de lui ; j'ay voulu que le sçachiez aussi par mes lettres ; et vous dire, qu'il n'y a personne en ce Monde, qui ait, tant que moy, senti la perte du Serenissime Roy Sebastien mon Nepveu, et de ses gens. » [*Début d'une lettre du roi Philippe aux gens de Lisbonne*].

Livre IX

430/236v

Là ils trouverent Philippe Strozzi, lequel on passa soudain au Galeon du Marquis, où estant blessé à mort, il expira assez tost sans parler, au desplaisir de tous les valereux.

430/236v

Il [*le Conte de Vimioso*] estoit jeune, doué de bonnes parties du corps et de l'esprit ; si elles n'avoient esté accompagnées d'une certaine vanité puerile, qui le rendit en ceste obstination.

431/237

Quand il [*un chapelain pourtant aguerrî*] vit tant de trompes, et artifices de feu, lancez par les François, oyant les arquebusades, et sentant le dommage que le canon faisoit, mourut de seule peur, et d'espouvante, sans estre offensé.

440/242v

[...] avec cinq cens François, sous la charge de Baptiste Florentin, et Charles François leurs Capitaines.

442/243v

En ce temps le Duc d'Albe, consumé d'une fievre lente, mourut au Palais de Lisbonne, sous le mesme quartier du Roy ; estant parvenu à l'aage de soixante et quatorze ans.

duc d'
Albe

444/244v

Il [*le duc d'Albe*] dit, qu'il ne vouloit jouer le Royaume, contre une casaque de toile d'or, tel estant pour lors l'habit du Duc de Guise, lieutenant general d'Henri second, Roy de France.

445/245

Il [*le duc d'Albe*] souloit dire, qu'il n'avoit rien fait, puis qu'il n'estoit arrivé à voir devant ses yeux une armee Turquesque.